

Les représentations de la France dans les discours et sermons des conventions nationales acadiennes, de 1881 à 1937

Manon Laparra

Numéro 15, printemps 2003

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005194ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005194ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Laparra, M. (2003). Les représentations de la France dans les discours et sermons des conventions nationales acadiennes, de 1881 à 1937. *Francophonies d'Amérique*, (15), 53–62. <https://doi.org/10.7202/1005194ar>

LES REPRÉSENTATIONS DE LA FRANCE DANS LES DISCOURS ET SERMONS DES CONVENTIONS NATIONALES ACADIENNES, DE 1881 À 1937

Manon Laparra
Université de Paris X, Nanterre

Le présent article s'inscrit dans le cadre d'une recherche qui devrait donner lieu à une publication commune du Département des études françaises de l'Université de Moncton et de la Chaire d'études acadiennes et dont le but est de faire ressortir les liens existant entre la France, l'Acadie et les États-Unis d'Amérique tels que l'on peut les percevoir dans la littérature acadienne, depuis ses origines et jusqu'aux publications les plus contemporaines.

Dans cette perspective, notre étude vise à analyser les représentations de la France dans les premiers discours et sermons des Conventions nationales¹, premier corpus significatif (et corpus double, à la fois politique et littéraire) à surgir au sein de la société acadienne après plus d'un siècle de silence, ces « cent ans dans les bois »² qui ont suivi l'épisode tragique de la Déportation. Les Acadiens dispersés sur le continent nord-américain se mettent alors en devoir de définir à nouveau les constituantes de leur identité pour mieux affirmer leur existence en tant que peuple et nation. De ce désir naît une série de congrès, de journées d'échanges et de réflexion auxquels l'élite cléricale et politique aussi bien que la population acadienne sont appelées à participer, que ce soit sous forme de discours et de sermons ou par la simple manifestation de leur présence.

Renouvelées de façon régulière à partir de 1881 et pendant tout le xx^e siècle, ces rencontres dites nationales permettent l'élaboration d'une véritable prise de conscience identitaire au sein d'une entité politique plus vaste. Dans cette perspective, la première convention nationale, tenue à Memramcook en 1881, pose les fondements nécessaires au rétablissement d'une société proprement acadienne, puisqu'il y est question de la mise en place d'un système éducatif spécifique et – cela va sans dire – en français, du rappel d'une économie agraire, de la nécessité d'instaurer des modes de communication proprement acadiens (par la presse, notamment), de l'importance de la colonisation par le nombre et des dangers de l'émigration, synonyme de mort identitaire, d'assimilation culturelle. Plus encore, la convention de Memramcook propose l'établissement d'une fête nationale et, si le choix de celle-ci entraîne une joute oratoire acharnée, le concept même de nation qu'elle sym-

bolise est unanimement salué par tous, comme l'avènement d'une renaissance et la promesse d'une reconnaissance.

Les conventions suivantes visent à consolider et à développer ces premiers acquis proprement acadiens et, pour ce faire, elles vont chercher à situer la place d'une future nation acadienne sur le sol nord-américain, tout en tenant compte de ses racines françaises. En effet, si l'Acadie prétend construire son avenir, il lui faut commencer par rappeler le passé, aussi douloureux puisse-t-il se révéler, et fouiller jusque dans les ports de Saint-Malo et de La Rochelle, à la recherche des moindres miettes de parenté, ses Boudreau, ses Leblanc, ses Arsenault et autres Bourgeois. Il lui faut retracer, depuis les origines, le périplic de centaines de familles de colons le long des côtes canadiennes, depuis 1604 jusqu'à cet automne du Grand Dérangement qui noue paradoxalement l'identité acadienne et stigmatise un peuple en voulant l'annihiler. Nul hasard, donc, si le terme « France » apparaît 111 fois dans l'ensemble des discours des conventions, occurrences auxquelles s'ajoutent les adjectifs français, françaises, franco, etc. Mentionnons aussi – le fait est significatif – que la première convention dite de Memramcook recèle à elle seule 86 des occurrences du mot « France » et que le lecteur attentif peut y lire les termes Paris (quatre fois), Normandie (cinq fois), ou encore, Charlemagne à deux reprises, Colbert, Henri IV, et même Voltaire ! D'une manière plus générale, tout lecteur des conventions ne manquera pas de remarquer l'omniprésence des références à la France dans les discours, qu'il s'agisse de noms de personnages, de lieux, de faits historiques, etc.

Nous nous proposons donc de cerner ces références et de les analyser, en tenant compte de leur évolution au fil des conventions, puis, dans un deuxième temps, d'en déduire un schéma des représentations de la France et de leur rôle dans les discours.

* * *

Avant d'élaborer plus longuement sur le traitement de ces références, il est important de rappeler brièvement la situation politique française de l'époque : celle-ci nous permettra de mesurer avec plus de justesse les propos tenus lors des conventions à son égard. Après sa défaite contre la Prusse, en 1871, la France, présidée par Jules Grévy, est tout entière occupée à régler l'instabilité de sa politique intérieure, afin de pouvoir asseoir, de façon définitive, la jeune République contre les monarchistes encore virulents et dans une atmosphère de scepticisme général. Dans la confusion de ces années 1880, les ministères se succèdent, aux prises avec un marasme économique encore aggravé, en 1891, par le scandale financier du canal de Panama. En matière de politique extérieure, la France tente, tant bien que mal, de retirer sa part dans le partage du monde qui s'effectue entre les grandes puissances européennes ; ainsi naît un empire colonial à l'attachement précaire, témoin de la fièvre nationaliste qui suivit l'occupation prussienne. La France, rivale

de l'Italie, du Royaume-Uni, de l'Allemagne surtout, cherche par tous les moyens à gagner du terrain en Afrique et au Moyen-Orient, zones géographiquement proches de la mère-patrie, et donc plus faciles à contrôler. Dans le même temps éclate l'Affaire Dreyfus (1894) qui se prolonge jusqu'au début du xx^e siècle – Dreyfus ayant été réhabilité en 1906 – et qui déchire la France en deux partis, dessinant un clivage dont on retrouve encore les traces aujourd'hui, dans certains milieux sociaux. Aux tensions économiques, politiques, aux scandales moraux (dont celui qui provoque la démission de Grévy en 1887) s'ajoutent les haines sociales et culturelles. Préfigurant les événements de 1914-1918, l'antisémitisme montre un visage de plus en plus menaçant. La dernière décennie du siècle est jalonnée d'attentats anarchistes, de mouvements de grèves virulents, réprimés parfois dans le sang. Sadi-Carnot, élu président de la République à la suite de Grévy, est assassiné en 1894. Trois présidents différents mènent alors la France jusqu'à l'aube du xx^e siècle, dans un climat croissant d'insécurité sociale et de violence interne, d'une part, et dans le durcissement des grands blocs européens (Entente cordiale, Triple entente et Triple alliance), d'autre part.

Prise dans un tel tourbillon d'événements, la France est loin de se préoccuper d'une ancienne colonie située, qui plus est, de l'autre côté de l'Atlantique. C'est un premier paradoxe qu'il faut souligner ici : si le peuple acadien marque largement son attachement « au doux pays de France³ », le gouvernement de ce dernier n'en a cure. Les liens réels entre les deux nations sont peu nombreux et découlent toujours d'initiatives privées, d'entreprises individuelles, entre écrivains, historiens, au niveau des paroisses.

Malgré tout, Pascal Poirier déclare, lors de la convention d'Arichat, tenue en 1900 :

La France est toujours pour nous la douce terre des aïeux, la glorieuse, la grande lointaine bien-aimée. Plusieurs de ses enfants sont ici au milieu de nous. Un bon nombre, que la distance et la grande Exposition retiennent là-bas, sont avec nous en esprit et surtout de cœur. Il y a dans ce moment communion de pensée et de sentiments entre les Français de France et nous. Nous aimons toujours la France, d'autant, peut-être, que nous avons souffert à cause d'elle. Elle est pour nous une aïeule et elle est notre mère⁴.

Il est toujours frappant de lire, au sein des conventions, les passages se rapportant à l'évocation de « ce beau et grand pays⁵ » : on y trouve une évocation double, celle d'une France des aïeux, donc du passé, de la mémoire ; celle d'une France idéalisée et, par là même, rendue abstraite. C'est en effet la surprise que procure au lecteur attentif, les textes des conventions : si les Acadiens marquent largement leur attachement à la « mère patrie⁶ », expression qui revient extrêmement souvent dans la rhétorique des discours, il n'en reste pas moins qu'ils n'en attendent rien de concret ; il n'est nulle part question de demander de l'aide à la France pour sortir d'un isolement dangereux, nulle mention non plus d'établissement de liens politiques, économiques ou même

symboliques avec l'outre-Atlantique. Au contraire, des liens sont mis en place, à plusieurs niveaux, avec les Canadiens français dont il faut relever la participation aux réunions des conventions. Au fur et à mesure du déroulement des conventions, les Acadiens se tournent vers le territoire nord-américain et se placent au sein d'une population canadienne d'origine diverse ; ainsi, on rencontre lors de la convention d'Arichat un certain nombre d'anglophones :

Anglais, Écossais, Irlandais, vous êtes venus mêler votre sympathie à notre jour, vos encouragements à notre espérance, votre bonne volonté à notre bonne volonté. Amis, vous êtes chez des amis et vous voilà confondus dans nos rangs. [...] Il n'y a plus aujourd'hui de premiers possesseurs ni de conquérants ; il n'y a qu'un peuple uni, égal devant la loi, devant toutes les lois, ambitieux de progrès loyal ; et le seul terrain où nous luttons [...] c'est le terrain de l'émulation dans le bien, dans l'éducation, dans les arts, dans l'industrie, dans le commerce, dans l'agriculture, et dans les bons procédés réciproques⁷.

L'évolution des conventions cristallise un désir de consensus évident et d'intégration à un État canadien fédérateur. Si la hantise de l'assimilation reste présente dans les discours des orateurs, si la peur d'une émigration massive « aux États » jalonne les sermons des prêtres acadiens qui y trouvent, soit dit en passant, les signes du démon à l'œuvre contre les paroisses, il n'en reste pas moins que la survie des Acadiens dispersés dans plusieurs provinces passe par l'adaptation aux exigences économiques, politiques et juridiques du pays. Il s'agit donc finalement, pour les dirigeants des conventions, de trouver un équilibre entre le rêve d'une nation acadienne reconnue, aux racines françaises, et la réalité du continent pluriel dont ils font partie, de gré ou de force.

La nation française se retrouve de fait, et de plus en plus, au fur et à mesure du déroulement des conventions, confinée dans un rôle purement théorique et, si l'Acadie se déclare fille de la France, ayant subi « les douleurs de la séparation d'avec la mère-patrie⁸ », les discours reflètent aussi l'idée d'une nation acadienne qui doit grandir indépendamment afin de devenir adulte. Lors de la convention de Pointe-de-l'Église (1890), M^{gr} Richard utilise la métaphore d'une « mère féconde et [de] sa fille industrielle⁹ », soulignant que cette dernière « promet de devenir importante et puissante, si leurs descendants ne dégénèrent pas et s'ils marchent sur d'aussi nobles traces¹⁰ ». La France est donc présente au sein des conventions à titre d'exemple essentiellement : elle constitue un modèle et, en tant que tel, se trouve hissée sur un piédestal qui la fige dans une représentation passiviste, laquelle fait fi de la réalité politique et sociale française.

À travers le corpus épais des conventions, nulle mention, en effet, des événements contemporains qui agitent le territoire français durant ces trois décennies ; les orateurs puisent uniquement dans l'histoire de l'Ancien

Régime et le lecteur assiste à une sorte de décalage entre le contexte réel passé sous silence et la construction discursive d'une France figée dans un système monarchique perçu idéalement. De même que l'Acadie ne cesse de se mettre en scène, de se rêver selon les données d'avant le Grand Dérangement (tout en procédant activement, dans un même temps, à son intégration dans le continent nord-américain... c'est là le grand paradoxe de la vision que l'Acadie a d'elle-même), de même l'histoire de France semble s'arrêter en 1789, ce qui permet d'éviter la narration sanglante du régime de terreur qui s'ensuit. Dans la première convention de Memramcook, on trouve cependant une mention hardie qui se rapporte au choix d'une fête nationale :

Et nous aussi messieurs, pourquoi avec nos frères, les Canadiens, ne célébrerions-nous pas la vieille fête française du 24 juin, comme fête nationale ? La France de nos jours n'est pas la France des rois chrétiens. Elle brûle ce qu'elle adorait du temps des Charlemagne et des Saint Louis, et nous voyons ses drapeaux flotter au vent du 14 juillet pour rappeler le Ça ira et la Bastille.

Ah ! Messieurs, ne serait-il pas beau de voir ici, en deçà de l'Atlantique, l'ancienne France de Henri IV [...] se rassembler sous un seul drapeau, et resserrer ces liens d'origine et de sang qui ne furent pas souillés par le souffle des révolutions¹¹.

La France des conventions nationales est donc une France royaliste, catholique ; plus qu'une nation, elle est un royaume. Le drapeau choisi par les Acadiens rappelle (un peu ironiquement d'ailleurs, à la lecture de ces quelques lignes) celui adopté à la Révolution par le peuple de Paris, qui avait placé le drapeau monarchique, immaculé, entre les couleurs de la ville capitale, mais la reconnaissance de la France d'après 1789 s'arrête là. La Révolution et son cortège de crimes, d'expropriations, de fuites rappelle trop les méfaits anglophones. Mais ce n'est pas tout ; 1789 marque un tournant décisif dans l'histoire de France, lequel met fin à quinze siècles d'absolutisme, exception faite d'une tentative avortée de Restauration qui a vu se succéder, en moins de vingt ans, deux rois – Louis XVIII et le très impopulaire Charles X – aux pouvoirs restreints par une chambre parlementaire agitée. La France change alors de visage ; elle bouleverse le rythme et les occasions de ses fêtes, vote ses lois, modifie ses comptes (poids et mesures compris), impose une langue commune, une éducation nationale, et réécrit jusqu'au calendrier. De l'autre côté de l'Atlantique, les Acadiens dispersés, tentant de renouer les liens d'une identité propre, perdent pied devant cette succession de changements portés au gré d'une instabilité politique croissante. Cela pourrait expliquer l'absence de références à ces nouvelles réalités, dans les discours des conventions : il s'agit, aux yeux des orateurs, de rassembler une population pour en faire un peuple, autour de grands thèmes fédérateurs que nous avons évoqués plus haut. Les Acadiens ne connaissent pas la France contemporaine ; elle ne présente plus le visage de leur culture d'origine, elle n'est donc d'aucune utilité dans la rhétorique des conventions. Enfin, il faut

ajouter que l'Acadie des conventions nationales est fortement, profondément, catholique et que le clergé y joue une place prépondérante, menant les débats politiques, décidant de l'évolution sociale de son troupeau aussi. Rappelons à ce propos que chaque convention nationale débute par une grand-messe et que le discours d'ouverture est en fait l'homélie de la célébration eucharistique. En 1881, comme en 1908, l'Acadie est catholique au même titre qu'elle parle français, dans un contexte majoritairement anglophone et protestant.

Nul hasard donc si les mentions relatives à la France, dans les discours des orateurs, se regroupent autour de ces deux thématiques majeures que sont l'attachement à la religion catholique et l'attachement à la langue française – et les références à la nécessité d'un système éducatif de langue française sont nombreuses. Il s'agit, encore et toujours, de consolider les piliers de la société acadienne renaissante en les fondant dans un continuum historique, plusieurs fois séculaire, garantie d'une spécificité identitaire. Ainsi, les orateurs rappellent fréquemment « la foi des Louis IX, des Louis XIII, des Reine Blanche et des Charlemagne¹² » et, à la représentation d'une république laïque, ils préfèrent substituer l'image exemplaire de la fille aînée de l'Église, consacrée par Louis XIII à la Vierge, comme le rappelle M^{gr} Richard :

Louis XIII venait de faire vœu de consacrer sa personne, ses sujets et son royaume à Marie, à la Reine de l'Assomption – la France était à une époque de grande ferveur religieuse. [...] C'est sous l'inspiration de la religion et sous la protection de Marie, que nos pères ont passé l'océan et se sont emparés du sol et l'histoire de cette colonie naissante sera la plus belle démonstration de l'influence de la religion sur les peuples¹³.

Par-delà la construction mythique d'une Acadie bénie de Dieu, terre promise d'un peuple en quête, apparaissent les notions de conquérants et d'évangélistes associées aux colons français d'Amérique. Celles-ci sont affirmées sans ambiguïté, à plusieurs reprises ; ainsi Pascal Poirier déclare-t-il, lors de la convention d'Arichat, tenue en 1900 : « Nous sommes venus les premiers en Acadie, en colonisateurs et en évangélistes¹⁴ ». Dans la même lignée de pensée, M^{gr} Richard commente ainsi l'établissement des premiers colons sur les terres canadiennes :

C'était une belle et noble idée qui s'empara de nos vaillants et généreux ancêtres de laisser la mère-patrie pour venir établir une colonie en Amérique. La France a engendré une grande famille, et si elle a la douleur de posséder des Caïn, des Judas et des prodiges dans ses rangs, en revanche, elle a produit une race de héros qui ne trouvent leurs supérieurs chez aucun peuple de la terre¹⁵.

Bien sûr, nous retrouvons là une des constantes de ce tournant de siècle, à savoir la conviction de la supériorité morale et culturelle du peuple auquel on appartient, cette montée des nationalismes étant universelle (que l'on pense

seulement à la célébration de l'Empire britannique à travers la littérature – Rudyard Kipling par exemple – ou par l'intermédiaire d'une presse féroce-ment patriote). À la différence notable cependant, dans les discours des conventions, que la figure d'une France civilisatrice parmi les nations, éducatrice, n'est importante que parce qu'elle engendre et explique, par un système de filiation directe, la grandeur morale du peuple acadien. C'est dans ce contexte de supériorité spirituelle et intellectuelle que les orateurs prônent l'usage du français (presse, institutions, etc.) et la nécessité d'un système d'éducation distinct, tout comme ils défendent leur appartenance au catholicisme.

Finalement, la France prend valeur de mythe, au sens où Mircea Eliade le définit dans le premier chapitre des *Aspects du mythe* :

D'une façon générale on peut dire que le mythe [...] 1°/ constitue l'Histoire des actes des Êtres Surnaturels, 2°/ que cette Histoire est considérée absolument vraie (parce qu'elle se rapporte à des réalités) et sacrée (parce qu'elle est l'œuvre des Êtres Surnaturels), 3°/ que le mythe se rapporte toujours à une création, il raconte comment quelque chose est venu à l'existence [...] 4°/ qu'en connaissant le mythe, on connaît l'origine des choses¹⁶.

Il est surprenant de voir avec quelle facilité les discours des différents congrès acadiens semblent adhérer à ces caractéristiques ; en premier lieu, parce que l'image des premiers colons est systématiquement idéalisée, sanctifiée, héroïsée – au sens mythologique de « demi-dieu » – devenant alors ces « Êtres Surnaturels ». Les termes de « saint » et de « héros » apparaissent largement dans les conventions¹⁷ et nous pouvons citer ici un des exemples les plus saillants de notre corpus, du point de vue mythocritique :

Et quel peuple, proclame M^{gr} Mathieu, peut contempler son origine avec plus de complaisance que nous ? Ce sont des héros, doublés de saints, qui vinrent promener le flambeau de l'Évangile dans les forêts vierges du Canada.

L'épée d'une main, la croix de l'autre, voulant jeter dans les esprits la lumière de la foi, et allumer dans les cœurs le feu sacré de l'amour du vrai Dieu, ils ne cessèrent de donner l'exemple de toutes les vertus civiles et morales, et ils donnèrent à la France tout un continent qui aujourd'hui joue le rôle prédominant dans l'histoire du monde¹⁸.

L'origine sacrée, parce que missionnaire (et donc divine), de la fondation de l'Acadie ne cesse d'être martelée depuis le congrès de Memramcook et jusqu'aux dernières conventions comprises dans notre corpus en 1908. De plus, les raccourcis stylistiques utilisés par l'orateur confèrent une réalité surnaturelle aux colons français. Les petites colonies maritimes deviennent « tout un continent » (Émile Lauvrière comme Michel Roy l'ont montré : la population francophone a toujours été bien inférieure aux peuplements anglais), tandis que surgit la vision symbolique de saint Georges tuant le dra-

gon – grand classique de l’art pictural catholique et orthodoxe – « l’épée d’une main, la croix dans l’autre ».

Et que dire de l’expression « contempler son origine » ? Que sont les litanies discursives des conventions nationales sinon un ensemble de variations sur ce thème ? Le substantif « origine », au singulier, revient 64 fois dans les textes des participants ; à cela s’ajoutent les termes « origines », « originel », « originé » [sic]. Si l’on observe la répartition de ces occurrences dans les conventions, on remarque immédiatement une forte concentration du mot dans les premiers discours (Memramcook) alors qu’il s’agissait de fonder à nouveau la société, concentration qui décroît graduellement avant de surgir à nouveau dans les discours de Saint-Basile, soit la dernière convention (1908). Les substantifs « héros », « saint » et « saints » suivent les mêmes courbes d’intensité, et le terme « France » aussi. Comme si, à l’aube du nouveau siècle, il semblait nécessaire, une fois de plus, de raconter les mythes fondateurs du groupe afin de consolider une identité particulière, de nommer des racines communes, comme cela avait été fait à l’ouverture des débats en 1881. Car si les orateurs des conventions font appel à la France, c’est bien pour fonder la société acadienne, pour l’ancrer rituellement – religieusement – dans un espace et un temps sacrés, soit hors de l’histoire et de ses contingences. À une époque où rien n’est moins reconnu, moins assuré que l’existence d’une Acadie, quelle que soit la forme qu’elle revendique, il est nécessaire d’en codifier l’origine, d’en justifier la venue au monde. Or, comme l’écrit Mircea Eliade dans *Le mythe de l’éternel retour*, « le sacré est. Son existence absolue et auto-référente offre un point fixe. Il s’oppose au néant et constitue à lui-même sa propre justification¹⁹ ».

Par le processus de mythification de la France – et nous l’avons montré, c’est une démarche qui retient systématiquement l’aspect catholique et monarchique (monarchique, parce qu’il instaure une autorité de droit divin), redoublant ainsi la justification d’une origine sacrée –, l’Acadie retrouve un sens, une transcendance, un devenir ; et ce dernier terme, s’il est à considérer selon la signification que lui a conférée Mircea Eliade, doit être aussi perçu dans son sens plus usité d’avenir.

Autre point qui révèle cette mythification de la France dans les discours : l’expression de « mère-patrie » qui est l’expression la plus fréquente de toutes les conventions. Oublions le cliché et ajoutons à cela la fréquence des termes ayant pour préfixe le terme latin de « mater- » tels que « maternité », « maternelle » ou simplement « Mater Dei », la mère de Dieu. On en compte 45. Est-ce un hasard ? Certainement pas. La mère comme la patrie indiquent l’origine, sur deux plans, l’un individuel, l’autre, collectif et social. Un troisième se dessine, bien sûr, celui de la matrice, la « mater » justement, image que l’on retrouve invariablement dans les récits cosmogoniques, relatés – entre autres – par Claude Lévi-Strauss et Mircea Eliade.

Il y aurait, ici encore, long à dire sur le choix des isotopies maternelles dans les conventions et leurs liens avec la terminologie religieuse. Nous nous éloignerions de notre propos initial. Retenons simplement que la figure féminine

prédominante dans les discours est celle de la Vierge Marie, « mère de Dieu, mère du monde » nous indique le catéchisme de l'Église catholique. Sainte patronne de l'Acadie, qui pourrait mieux en garantir l'origine sacrée ?

* * *

Ainsi, l'image de la France dans les conventions nationales ne peut être appréhendée sans un regard attentionné sur l'importance du discours religieux dans les textes, pas plus qu'elle ne peut être dissociée de la quête, passionnée et incessante, de l'origine. Dans cette perspective double, les références à la France remplissent deux fonctions : d'une part, elles permettent une revalorisation de l'histoire et une reconstruction généalogique nécessaires à la stabilisation de la société acadienne ; d'autre part, elles assurent la formation d'un concept nouveau, celui de « nation » acadienne, au sein d'un État fédérateur immense. Privée d'un pan de son histoire sur le continent nord-américain, le peuple acadien y remédie en mettant à jour une mémoire bien plus ancienne, indestructible, inaliénable : celle du mythe, éternel et sacré. De ce point de vue, on peut considérer les rassemblements des conventions nationales comme autant de grands rituels religieux où la population acadienne fait l'expérience de sa légitimité comme société ayant une culture et un imaginaire particuliers et reconnus.

NOTES

-
1. Notre corpus, qui comprend les conventions de 1881 à 1937, a été constitué par Chantal Richard et Manon Laparra, d'après les microfiches tirées des journaux de l'époque – *L'Évangéline*, *Le Moniteur Acadien*, *L'Impartial* –, et traité avec le logiciel de traitement de texte HYPERBASE, au laboratoire d'analyse de données textuelles (LADT) de l'Université de Moncton. Les textes des trois premières Conventions avaient cependant été publiés par Ferdinand-J. Robidoux, sous le titre *Conventions nationales des Acadiens*, Shédiac, Imprimerie du Moniteur Acadien, 1907, 281p. Les discours et sermons des autres conventions ont été publiés dans les journaux acadiens de l'époque, à savoir *L'Évangéline*, *Le Moniteur Acadien*, et *L'Impartial*. En tout, neuf conventions ont été reconstituées : Memramcook (1881), Miscouche (1884), Pointe-de-L'Église (1890), Arichat (1900), Caraquet (1905), Saint-Basile (1908), Grand-Pré (1921), Moncton (1927) et Memramcook (1937). Il manque la convention de Tignish (1913) dont les comptes rendus journalistiques réalisés par *L'Impartial* ont passé au feu.
 2. Antonine Maillet, *Cent ans dans les bois*, Montréal, Leméac, 1981.
 3. Sermon prononcé par le R. P. Chiasson, ouverture de la *Convention nationale de Saint Basile*, *L'Évangéline*, 3 septembre 1908, p. 2.
 4. Discours de Pascal Poirier, adressé à Sir Wilfrid Laurier, *Convention nationale d'Arichat*, *L'Évangéline*, 6 septembre 1900, p. 1.
 5. Sermon du R. P. André D. Cormier, *Convention de Miscouche*, *Le Moniteur Acadien*, 28 août 1884.
 6. Un terme qui revient 31 fois aux lèvres des orateurs !
 7. Discours du Sénateur Pascal Poirier, adressé à Sir Wilfrid Laurier, *Convention d'Arichat*, *L'Évangéline*, 6 septembre 1900, p. 1.
 8. Sermon de M^{re} M. F. Richard, ouverture de la *Convention de Memramcook*.

9. Discours du Rév. M. F. Richard, *Convention de Pointe de l'Église*, 13-15 août 1890, vol. 1 des *Conventions nationales acadiennes*, p. 240.
10. *Ibid.*
11. Discours du R. P. Ph. Bourgeois, *Convention de Memramcook*, vol. 1 des *Conventions nationales acadiennes*, p. 50.
12. Discours du R. P. C. Lefebvre, *Convention de Memramcook*, vol. 1 des *Conventions nationales acadiennes*, p. 69.
13. Sermon de M^{gr} M. F. Richard, *Convention de Memramcook*, vol. 1 des *Conventions nationales acadiennes*, p. 22.
14. Discours du sénateur Pascal Poirier, adressé à Sir Wilfrid Laurier, *Convention de Memramcook*, rapporté par *L'Évangéline*, 6 septembre 1900, p. 1.
15. Discours du Rév. M. F. Richard, *Convention de Pointe de l'Église*, 13-15 août 1890, vol. 1 des *Conventions nationales acadiennes*, p. 240.
16. Mircea Eliade, *Aspects du mythe*, Paris, Gallimard, 1963, p. 31-31.
17. On compte en effet 252 occurrences du seul terme *saint* (auquel il faut rajouter les occurrences du pluriel – 14 apparitions – ainsi que les dérivées *sanctifié(é)s*, *sanctifier*, *sainteté*, etc.) et 47 occurrences du mot *héros* (sans compter ici aussi les variantes).
18. Discours de M^{sr} Mathieu, au banquet du *Congrès national de Saint-Basile*, rapporté par le *Moniteur acadien*, 10 septembre 1908, p. 2-3.
19. Mircea Eliade, *Le mythe de l'éternel retour*, Paris, Gallimard, 1969, p. 23.